

**PARQUET DU PROCUREUR GENERAL
COUR D'APPEL DE LYON**

Téléphone: 04.72.77.30.50. - Télécopie: 04.72.77.30.03.

CEDULE POUR CITATION

APPEL 7^e Ch.

du JUGEMENT

EN DATE du 15/04/2005

N° 05/00765

du Tribunal de Grande Instance de LYON - 5^{ème} Chambre

(1) L	PREVENUS: Nom - Prénoms - Profession - Domicile LECAT Philippe Né le 25/04/1962 à MARSEILLE 6E (13) 102 rue de Belledonne 38530 PONTCHARRA	(2) AP	Nature des délits - Articles ENTRAVE A L'EXERCICE DU DROIT SYNDICAL ART.L.481-2 AL.1 C.TRAVAIL.	Prononcé du jugement amende : 3 500 euros Contradictoire	
(3) PC	Nom - Qualités des C.R., S.R., P.C. et P.I. SYNDICAT CGT-UFICT DU PERSONNEL DE NEXIRAONE FRAN CE 12 rue de Chaligny 75012 PARIS			(2) AP	Prononcé du jugement

Très Urgent

(1) : D=Détenu L=Libre DP=Détention provisoire

(2) : AP=Appelant IN=Intimé PA=Parquet Appelant PG=Procureur Général appelant

(3) : PC=Partie civile CR=Civilement responsable SR=Solidairement responsable PI=Partie intervenante TE=témoin

LE PROCUREUR GENERAL

à BUREAU DES HUISSIERS PARIS

Palais de Justice

Porte 214

75000 PARIS

Le PROCUREUR GENERAL près la Cour d'Appel requiert tout huissier de citer

SYNDICAT CGT-UFICT DU PERSONNEL DE NEXIRAONE FRAN CE

A comparaître à l'audience du **Mercredi 11 Octobre 2006 à 13 H 30**

par devant la **7^{ème} Chambre Correctionnelle** de la Cour d'Appel de Lyon sise:

Place Paul Duquaire - Quais de Saône - 69005 LYON

pour voir statuer sur l'appel interjeté du jugement, comme indiqué ci-dessus.

Fait au Parquet Général, le 12/09/2006

LE PROCUREUR GENERAL

Cette cédule pour citation comporte une ou plusieurs annexes.

12 SEP. 2006

**CITATION DE : SYNDICAT CGT-UFICT DU PERSONNEL DE
NEXTIRAONE FRAN CE**

ANNEXE 1

révenu - Appelant

CORDONNIER Richard

Libre

Né le 15/02/1952 à MULHOUSE (68)

75 rue Cuvier

69006 LYON

Nature de délits et textes répressifs :

ENTRAVE A L'EXERCICE DU DROIT SYNDICAL

ART.L.481-2 AL.1 C.TRAVAIL.

Prononcé du jugement :

amende : 3 500 euros

Contradictoire

Civilement responsable - Intimé

SOCIETE BELLEDONNE CONSEILS

102 rue de Belledonne Villard Noir

38530 PONTCHARRA

Prononcé du jugement :

Civilement responsable - Appelant

SOCIETE NEXTIRAONE FRANCE

7 rue du 35ème régiment d'Aviation

Z.A.C. du Chêne

69500 BRON

Prononcé du jugement :

